

Premiers résultats de l'enquête une « nuit donnée » - Yvelines

Présentation de l'enquête : Dans le cadre du plan de sortie de l'hiver la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, se sont associées pour organiser une enquête auprès des personnes accueillies dans les structures franciliennes ouvertes pendant la période hivernale. Cette enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 21 au 22 février sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les structures disposaient d'un délai d'une semaine pour remplir les questionnaires concernant les personnes présentes la nuit du 21 au 22 février.

Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les modes d'admission ainsi que le public accueilli dans le dispositif hivernal, de mieux cerner les situations et les difficultés des personnes prises en charge, afin d'adapter et améliorer le dispositif lui-même.

Le questionnaire de l'enquête concernant les usagers devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie n'étaient posées qu'à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans).

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête visait à priori l'exhaustivité des personnes accueillies cette nuit-là. Toutefois, celle-ci est limitée par la nécessité de l'accord des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'accueil hivernal est également assuré dans les hôtels en priorité destinés à l'accueil des familles, ce qui limite leur présence dans les résultats qui suivent.

Premiers résultats :

- **sur la qualité des réponses**

L'intérêt montré par les enquêtés (usagers et intermédiaires) pour cette étude s'illustre par le retour de questionnaires pour l'intégralité des structures faisant partie du champ de l'enquête, ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions. En effet, le taux de non réponse pour chaque question est peu élevé. Seules les questions concernant le sexe et la nationalité dépassent les 10 % de non-réponses (respectivement 13,0 % et 10,2%)

L'enquête « une nuit donnée » s'est déroulée pour les Yvelines dans 7 structures ; 176 questionnaires ont ainsi été renseignés par ces structures, correspondant à 177 personnes enquêtées.

- **Résultats sur l'ensemble des personnes enquêtées :**

Sept enquêtés des Yvelines sur dix ont été orientés vers la structure par le 115.

La quasi totalité des enquêtées sont des personnes seules. Une seule personne est accompagnée d'un enfant.

La moyenne d'âge des adultes est de 36,6 ans. Un peu plus de six enquêtés sur dix ont entre 30 ans et 50 ans. 72,9 % des adultes hébergés sont des hommes. La part des étrangers non ressortissant de

l'union européenne est relativement importante (53,7%). Les adultes de nationalité française représentent 30,5 % des adultes hébergés dans les Yvelines.

- **Résultats sur les ménages secondes partie du questionnaire**

La durée déclarée de cette situation de précarité pour 42,1 % des ménages est d'au moins 1 an.

Environ 80 % des ménages enquêtés ont une domiciliation administrative. Pour la quasi-totalité d'entre eux, cette domiciliation se situe dans les Yvelines.

Près de quatre ménages enquêtés sur dix déclarent ne pas être suivis par un travailleur social. Pour les autres, les travailleurs sociaux mentionnés exercent le plus souvent dans une mairie (29,7 %).

Plus d'un quart des ménages déclarent n'avoir aucune couverture maladie et seuls deux ménages sur cinq bénéficient de la couverture maladie universelle complémentaire en plus de leur couverture de base.

Plus de la moitié des ménages enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (53,4 %). Les ressources déclarées comme perçues sont le plus souvent issus de minimas sociaux ou d'allocations.

Pour un ménage sur deux, le motif d'admission dans l'une de ces structures hivernales est de sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat.

A la question sur leur lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête un peu plus de six ménages sur dix répondaient qu'ils étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête. 10,8 % répondaient qu'ils étaient dans un autre centre d'hébergement.

77,3 % ont déclaré avoir un projet. Ces projets sont le plus souvent de trouver un travail ; un logement ou un hébergement, ou d'être régularisé.